

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2013/.....¹⁰⁶⁷/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN CONSEILLER SPECIAL AU CABINET
DU PREMIER MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret D/2011/060/PRG/SGG du 02 mars portant attributions et organisation de la Primature ;

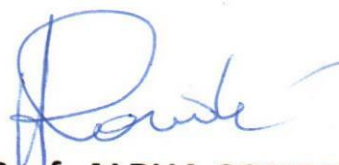
Vu les Décrets D/2012/109/PRG/SGG du 05 octobre 2012, D/2012/121/PRG/SGG du 08 novembre 2012 et D/2012/127/PRG/SGG du 26 novembre 2012, portant nomination de Ministres ;

DECRETE

Article 1^{er} : Docteur Mohamed Lamine DOUMBOUYA, Economiste, est nommé Conseiller Spécial chargé des questions Monétaires et Bancaires au Cabinet du Premier Ministre, en remplacement de Docteur Badara DIOUBATE décédé.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le ⁰³ AVR. 2013


Prof. ALPHA CONDE